



# **Cours 1: Rappel sur les fondements de l'éthique, de la déontologie et de la législation**

**Par: GAOUAOUI R**

# CONCEPTS

1. **Morale**
2. **Ethique**
3. **Déontologie**
4. **Droits**
5. **Devoir**
6. **Liberté**
7. **Responsabilité**
8. **Législation**

# Distinction et complémentarité entre morale, éthique.

- **Ethique et morale** sont deux termes voisins qui sont souvent mal différenciés dans la littérature parce qu'ils sont équivalents étymologiquement.
- Il convient de réserver le terme d'**éthique** pour tout le questionnement qui précède **l'introduction de l'idée** de loi morale et de désigner par morale tout ce qui se rapporte à des impératifs (Ricoeur, 1988).

# Distinction et complémentarité entre morale, éthique

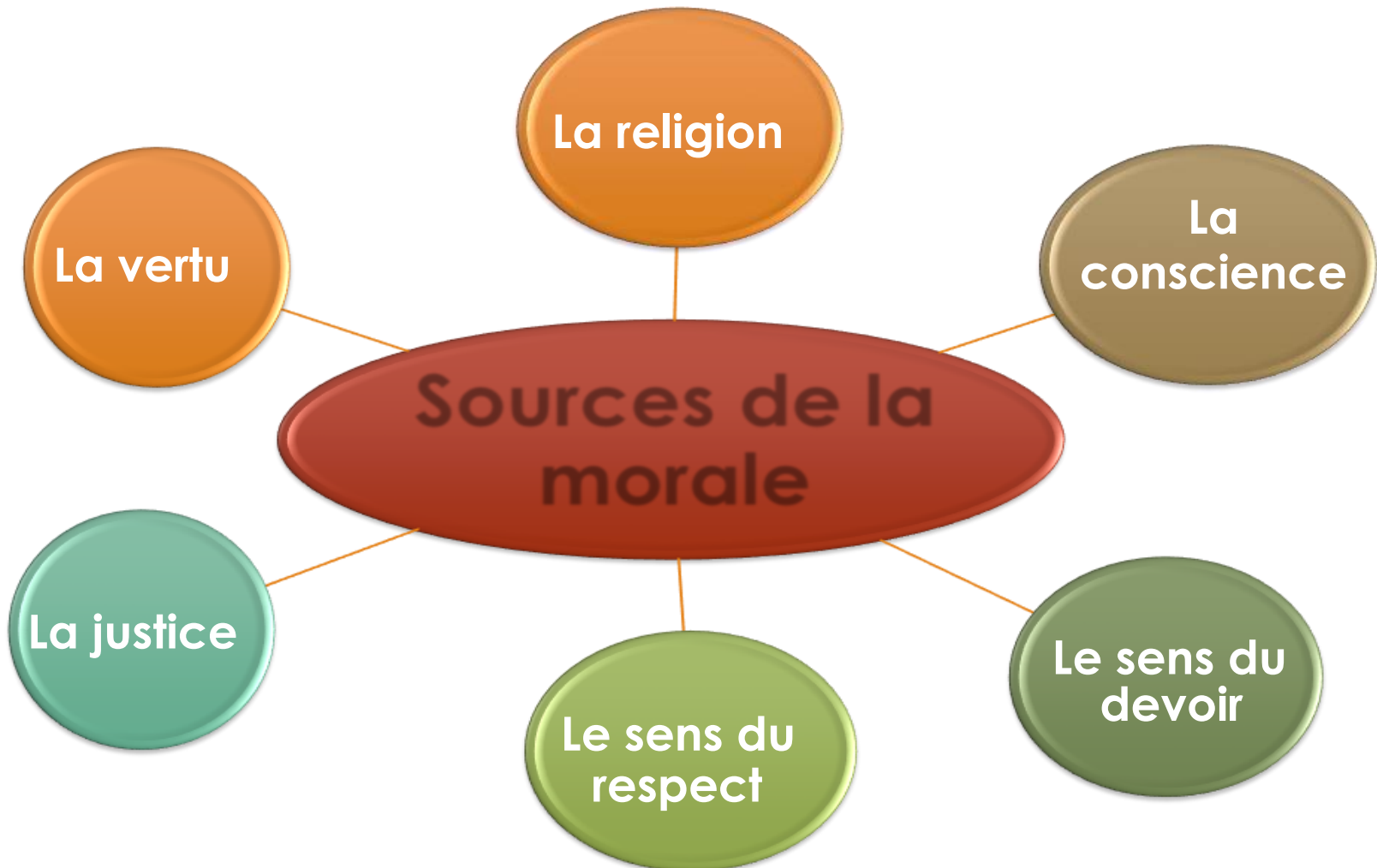
- La morale se définit comme un ensemble de normes et de règles qui doivent s'imposer à tous, elle dit le bien et le mal, c'est donc à la fois un référentiel et un impératif.
- L'éthique introduit une dimension supplémentaire : elle impose de **donner une place à l'individu**, reconnu capable de faire valoir sa parole et ses intérêts propres. Le passage de la morale à l'éthique est celui de l'universel au particulier.

# Morale

- **Définition:**

**La Morale** (du latin *mores*, mœurs) : Ensemble des règles d'action et des valeurs qui fonctionnent comme norme dans une société.

# Sources de la morale



# Morale

## ■ *Sources de la morale*

1. La religion **الدين**
2. La conscience **وعى**
3. Le sens du devoir **الإحساس بالواجب**
4. Le sens du respect **الشعور بالاحترام**
5. La justice **عدالة**
6. La vertu **فضيلة**

# L'éthique

- L'éthique n'est pas un système juridique ou une loi d'application générale.
- L'éthique doit apporter une façon de faire ainsi que les justifications de nos actions (individualisation).
- Morale personnelle de l'action:
  - Ce que l'on estime être bon pour soi.
  - Démarche visant à répondre aux questions «*que dois-je faire? Comment dois-je agir? Comment dois-je vivre ?*»

# L'éthique

- **Définition 1:** *(du grec ethikos, moral, de ethos, moeurs) l'éthique peut être définie comme étant l'étude philosophique du comportement moral, de la prise de décision morale, ou du bien-être.*
- **Définition 2:** *l'éthique peut se distinguer de la morale comprise comme l'activité de **choisir et de décider, de juger, de justifier, et de défendre les conduites,** pendant que l'éthique étudie comment doivent se faire les choix moraux .*

# L'éthique

- Actuellement l'éthique désigne une morale sectorielle spécialisée à un domaine:
  - ✓ l'éthique écologique (le respecter la nature);
  - ✓ l'éthique biomédicale;
  - ✓ l'éthique de la guerre;
  - ✓ éthique des affaires.

# La déontologie

- La déontologie, du grec *deontos* qui signifie **devoir**
- La déontologie → "théorie des devoirs".
- La déontologie est une branche de l'éthique qui établit les fondements des devoirs d'une personne en fonction de la morale.

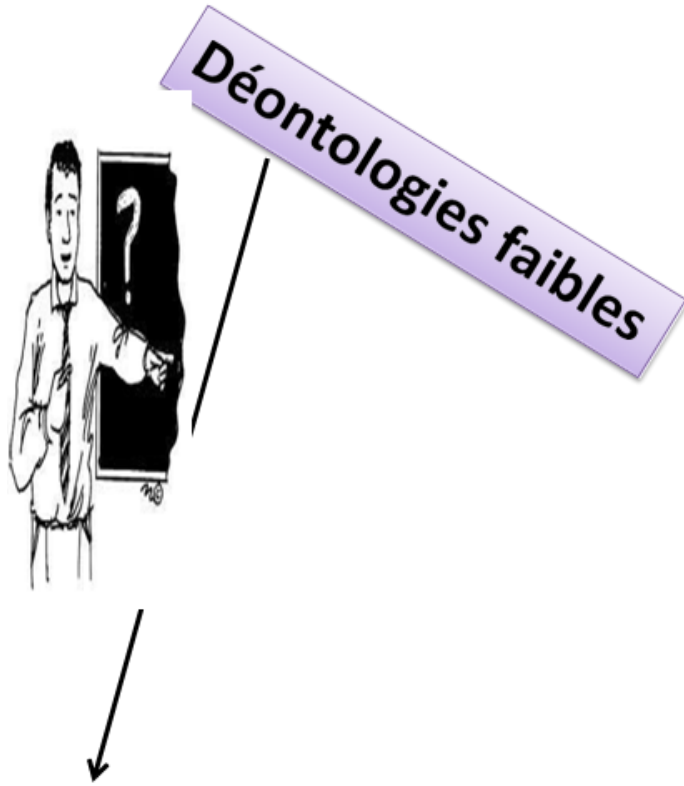
# La déontologie

- La déontologie **s'applique au monde professionnel** en établissant une **série de règles et de devoirs** auxquels sont soumis les membres d'une même activité professionnelle ou d'un corps de métier.
- Principes déontologiques:
  - Traditionnels.
  - Fondamentaux
  - évolution profession
  - Caractère obligatoire (faute à sanction)

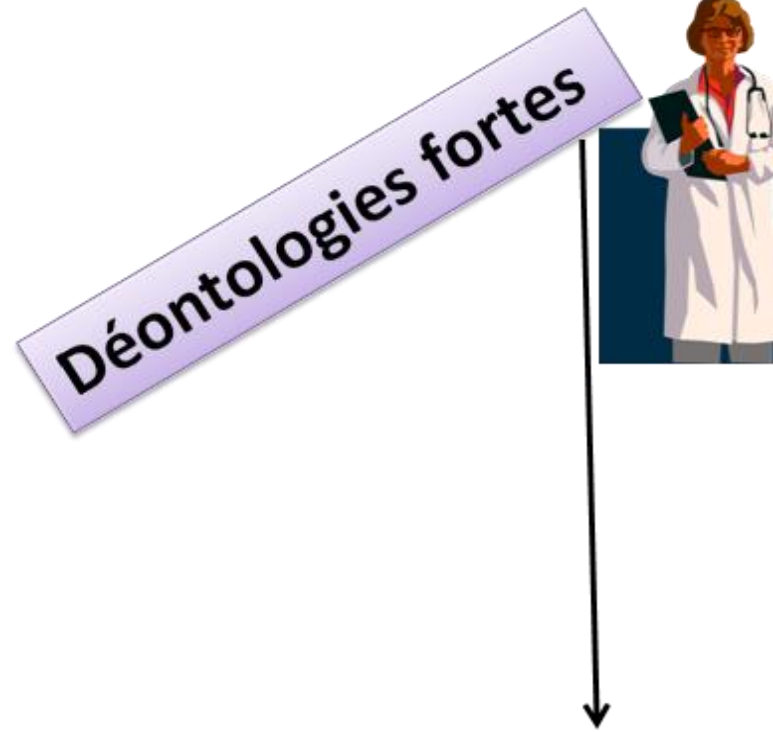
# Distinction et complémentarité entre éthique et déontologie

- À la différence de l'éthique professionnelle, qui définit ce qu'un individu particulier estime comme moralement correct dans sa profession, **la déontologie professionnelle est un code de conduite qui s'applique à tous les professionnels.**
- La formulation **d'un code d'éthique** pour la pratique de relation d'aide, sert à établir les normes à suivre dans la formation ou l'exercice de la profession.
- **un code de déontologie** vise à protéger et promouvoir le bien-être du professionnel.

# La déontologie



Déontologie d'enseignement



Déontologie médicale

# Droits

## Définition:

- Le droit (du latin *directus*, en ligne droite, direct) ensemble **des règles et des normes** générales qui régissent les rapports entre les individus et définissent leurs droits et prérogatives ainsi que ce qui est obligatoire, autorisé ou interdit.

# Noté bien

- **Le droit** est susceptible de voir son exécution appliquée de manière contraignante par l'intervention de la puissance publique, c'est-à-dire de l'État. C'est ce qui **distingue une règle de droit d'une règle de morale** ou politesse.

# Droits

Le droit est segmenté en différents sous-ensembles correspondant à un domaine de la législation.

## Exemples:

- Droit civil,
- Droit pénal,
- Droit international,
- Droit des affaires.
- Droit du travail...

# Devoir

## Définition:

- **Etymologie:** du latin *debere*, devoir.
  - Le **devoir** désigne l'ensemble des règles générales qui **guident la conscience morale**. Il est accompli par **obligation**, en dehors de toute autre considération de volonté ou de désir.
- Ce que l'on doit faire, moralement ou socialement.  
***Exemple : C'est ton devoir de respecter les autres.***

# Liberté

## Définition:

- **Etymologie:** du latin *liber*, libre.
- La **liberté** est l'état d'une personne ou d'un peuple qui ne subit pas de **contraintes**, de soumissions, de **servitudes** exercées par une autre personne, par un pouvoir **tyrannique** ou par une **puissance** étrangère.
- C'est aussi l'état d'une personne qui n'est ni prisonnière ni sous la dépendance de quelqu'un.

# Liberté

- La liberté peut être définie de manière positive comme **l'autonomie et la spontanéité d'une personne** douée de **raison**.
- La liberté est la possibilité de **pouvoir agir selon sa propre volonté**, dans le cadre d'un système politique ou social, dans la mesure où l'on ne porte pas atteinte aux droits des autres et à **la sécurité publique**.

# Responsabilité

## Définition

- **Étymologie:** du latin **respondere**, se porter garant, répondre de, apparenté à **sponsio**, engagement solennel, promesse, assurance.
- **La responsabilité est l'obligation de répondre de certains de ses actes, d'être garant de quelque chose, d'assumer ses promesses. Elle a pour conséquence le devoir de réparer un préjudice causé à quelqu'un de par son fait ou par le fait de ceux dont on a en charge la surveillance, voire de supporter une sanction.**

# Responsabilité

- **La responsabilité** désigne également la capacité ou le **pouvoir de prendre soi-même des décisions.**
- La notion de responsabilité peut se décliner dans différents domaines:
  - ✓ La responsabilité civile,
  - ✓ La responsabilité environnementale,
  - ✓ La responsabilité ministérielle,
  - ✓ La responsabilité morale,
  - ✓ La responsabilité pénale (ou délictuelle)...

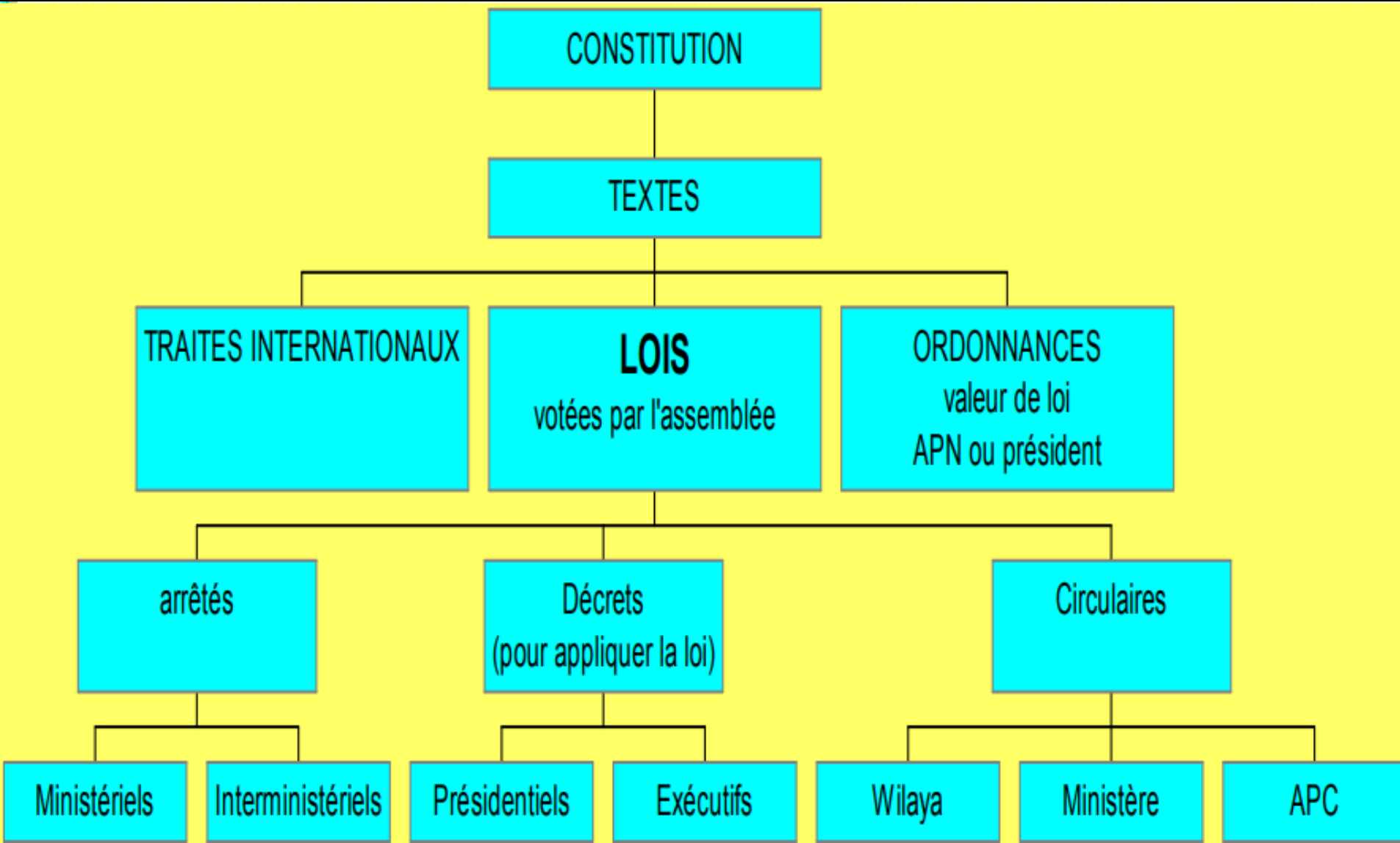
# Législation

- **Définition:** (du latin *legislatio*, législation, loi, venant de *lex, legis*, loi, droit écrit). La **législation** est l'**ensemble des lois et des règlements** en vigueur dans un pays (ex: la législation algérienne) ou bien ceux relatifs à un domaine particulier (ex: la législation du travail du commerce).

# Législation

- Elle comprend la Constitution, les lois édictées par le pouvoir législatif, ainsi que les décrets , les arrêtés et, dans une certaine mesure, les circulaires qui émanent du pouvoir exécutif.

# Structure de la réglementation (voir cours droits de l'environnement)



Conclusion

